
Cahier spécial de devoirs mensuels

Numéro d'inventaire : 2015.8.2856

Auteur(s) : Charles Gondran

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1903 (entre) / 1904 (et)

Inscriptions :

• **texte** : Sous le titre : "conforme à la circulaire ministérielle du 31 août 1878 (Article 13 du Règlement (1))" renvoyant à l'extrait de l'arrêté mentionné par la suite. Au centre de la 1ère de couv. : "Cours élémentaire" puis "N.-B. - Ce cahier est destiné à recevoir les devoirs mensuels pendant la durée complète du cours" Dans la partie inférieure séparée par une ligne droite noire : "(1) Extrait de l'arrêté du 27 juillet 1882", puis à la ligne : "Art. 13 - chaque élève, à son entrée à l'école, recevra un cahier spécial qu'il devra conserver pendant toute la durée de sa scolarité. Le premier devoir de chaque mois, dans chaque ordre d'études, sera écrit sur ce cahier par l'élève, en classe et sans secours étranger, de telle sorte que l'ensemble de ces devoirs permette de suivre la série des exercices et d'apprécier les progrès de l'élève d'année en année. Ce cahier sera déposé à l'école." Tout en bas de l'encadré : "Marseille" en lettre épaisse, "Librairie & Papeterie Ferran jeune, 36, Rue Longue-des-Capucins, 36" imprimés à l'encre noire. En quatrième de couverture dans le même encadré que celui de la 1ère de couverture : "observations" puis : "le présent cahier est la propriété de l'élève, mais l'instituteur en a la garde tant que l'enfant reste à l'école ; il lui est remis définitivement à sa sortie de l'école. Tout élève qui passe d'une école publique dans une autre doit emporter avec lui ce cahier, qui lui sera demandé par l'instituteur au moment de son arrivée à l'école. Chaque mois, au moment d'y inscrire le devoir indiqué par le maître, les cahiers sont distribués aux élèves ; puis, aussitôt après, ils sont relevés et serrés soigneusement dans l'armoire-bibliothèque. Le cahier est paginé ; sous aucun prétexte aucune feuille n'en devra être détachée. Il pourra y être ajouté, s'il en est besoin, quelques pages intercalaires ou supplémentaires qui seront également datées et numérotées. L'élève signera lisiblement en bas de chaque page et datera tous les devoirs sans exception. L'instituteur corrigera chacun de ces devoirs et lui donnera une note. Toutes les annotations devront être faites avec une encre ou un crayon de couleur. Elles seront communiquées à l'élève. L'inspecteur primaire, lors de l'inspection de la classe,visera les cahiers à la suite du dernier devoir inscrit." En dessous, séparé par une barre imprimée à l'encre noire : "Avis important" puis "Les dictées contenues dans ce cahier ne doivent jamais être des copies de dictées mise au net ; elles doivent être écrites en classe par l'élève sur ce cahier même et rester telles que l'élève les a écrites."

Matériau(x) et technique(s) : papier, papier cartonné

Description : Cahier à couverture cartonnée verte relié par ficelle. Sur la 1ère de couverture, dans un encadré à petits motifs, se trouve : "cahier spécial de devoirs mensuels" imprimé à l'encre noire. Les termes ensuite imprimés à l'encre noire sont : "Réservé à l'élève", "né le", "entré à l'école, le" et "sorti de l'école, le". Tous, à l'exception de "sorti de l'école, le" ont été rempli à l'encre noire par l'élève par ses nom et prénom, date de naissance et date d'entrée à l'école. Réglure 5x5, encre bleue, violette, noire, crayon de bois.

Mesures : hauteur : 22,5 cm ; largeur : 17,8 cm

Notes : Exercices de géographie, orthographe, écriture, rédaction, dictées, calculs, corrections

du maître et appréciations. Sur le contre-plat de la 1ère de couverture : "Recommandations adressées à l'élève qui reçoit le présent cahier" imprimé à l'encre noire, les recommandations qui suivent, elles aussi imprimées à l'encre noire, se terminent sur l'intérieur de la quatrième de couverture.

Mots-clés : Cahiers journaliers, mensuels et de roulement de l'enseignement élémentaire
Calcul et mathématiques

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours moyen

Autres descriptions : Nombre de pages : 32 p.

Langue : français

NOM DE L'INSTITUT *eur*
H. Vial

ÉCOLE COMMUNALE
d e *Dauphin*

DATE :
(jour, mois, année)
14 Octobre 1903.

NOM DE L'ÉLÈVE
Gondran C.

COURS *Moyen*

Né le *27 Octobre 1893*

Entré à l'Ecole
le *26 Janvier 1903.*

Mois d'Octobre 1903

Classe _____
Division _____

NOTES ET OBSERVATIONS

Ecriture

/ / / / / / / / /

i i i i i i i i i

7 7 7 7 7 7 7 7 7

2 2 2 2 2 2 2 2 2

n n n n n n n n